



SUNFED versus Banque mondiale

Série : Les 70 ans de Bretton Woods, de la Banque mondiale et du FMI (Partie 4)

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 11 août 2014

cadtm.org

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#), [Nations Unies](#)

Ne disposant pas de Plan Marshall réservé à l'Europe, plusieurs pays du Tiers Monde ont proposé au cours des années 1950 la création d'un nouvel organe onusien basé sur le système « un pays, une voix » et chargé de faciliter les prêts à leurs industries : le SUNFED (Special United Nations Fund for Economic Development). Les pays industrialisés s'y opposèrent farouchement, et font triompher une contre-proposition. L'Association internationale de développement (AID), branche de la Banque mondiale, enterre le SUNFED [1](#).

Dès le début des activités de la Banque mondiale, les gouvernements des pays en développement, à commencer par ceux d'Amérique latine suivis ensuite par l'Inde, critiquent le fait qu'il n'existe pas pour eux de facilités équivalentes au plan Marshall, lequel est limité à l'Europe. En effet, les prêts de la Banque sont accordés au taux d'intérêt du marché tandis que l'aide du plan Marshall est principalement attribuée sous forme de don. Une partie mineure de l'aide du Plan Marshall consiste en prêts sans intérêt ou à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché.

Dès 1949, un économiste indien propose la création d'une nouvelle organisation internationale dans le cadre de l'ONU. Il envisage de l'appeler « Administration des Nations unies pour le développement économique ». Quelques années plus tard, l'idée émerge à nouveau au sein d'ECOSOC : le SUNFED (Special United Nations Fund for Economic Development) est alors mis en place. De 1950 à 1960, plusieurs pays du Tiers Monde ainsi que l'URSS et la Yougoslavie mènent systématiquement campagne au sein de l'ONU afin de donner corps au SUNFED, puis de le renforcer. Le gouvernement des États-Unis et ceux des autres grandes puissances industrielles, eux, ne veulent pas entendre parler d'un fonds spécial contrôlé par l'ONU et séparé de la Banque mondiale.

Parmi les raisons qui poussent les PED à exiger la mise en place d'une agence spécialisée de l'ONU pour financer leur développement, figure la question du droit de vote en son sein. Ils veulent une agence de l'ONU de manière à garantir l'application de la règle « un pays, une voix » par opposition à la règle de type censitaire appliquée à la Banque. C'est pour la même raison, mais en sens inverse, que les États-Unis et les autres puissances s'opposent frontalement à la proposition : les quelques pays riches veulent éviter d'être mis en minorité.

Selon les historiens officiels de la Banque, Mason et Asher, et plus tard Catherine Gwin, les États-Unis lancent en 1954 une première contre-proposition qui est mise en pratique dès

1956 par la Banque avec la création de la Société financière internationale (SFI), destinée à accorder des prêts aux entreprises privées des PED [2]. La création de la SFI ne règle pas le contentieux et la campagne des PED en faveur du SUNFED redouble : en 1958, ce Fonds spécial des Nations unies est habilité à financer les pré-investissements dans les PED.

Malheureusement, le camp des pays du Tiers Monde se divise rapidement. L'Inde, qui au départ soutenait le SUNFED, change de camp et devient favorable à la deuxième contre-proposition des États-Unis. Celle-ci consiste en la création d'une Association internationale de développement (AID) liée à la Banque mondiale, comme alternative au SUNFED [3]. Le lobby indien pro-Washington est persuadé que l'Inde sera avantagée par l'AID car les grandes puissances qui dominent les institutions de Bretton Woods comprendront la nécessité de privilégier l'Inde en raison de la place stratégique qu'elle occupe. Et l'Inde voit juste : dès la première année de l'existence de l'AID, elle reçoit 50 % de ses prêts.

Le gouvernement des États-Unis, en proposant la fondation de l'AID, veut faire d'une pierre deux coups : d'une part, empêcher les Nations unies de poursuivre le renforcement du SUNFED et de répondre ainsi aux besoins des PED ; d'autre part, trouver un moyen d'utiliser les réserves en monnaies des PED que le Trésor états-unien avait accumulées depuis 1954 grâce à la vente de ses surplus agricoles dans le cadre de la loi 480 [4]. Plusieurs auteurs s'accordent à considérer que c'est le sénateur Mike Monroney de l'Oklahoma qui lança l'idée le premier : il soumet une résolution au Sénat qui propose l'établissement de l'AID en coopération avec la Banque et propose que les réserves en monnaies non convertibles soient versées à cette agence afin d'accorder des prêts à long terme et à bas taux d'intérêt, remboursables eux-mêmes en monnaie locale. Un des objectifs est de fournir des prêts à des pays pauvres afin que ceux-ci puissent acheter des surplus agricoles nord-américains [5]. Le président de la Banque Eugène Black déclarera plus tard : « En réalité, l'AID était une idée conçue pour contrer le désir d'un SUNFED » [6]

. Il vaut la peine ici de citer Mason et Asher qui affirment : « En tant qu'organisation internationale affiliée à la Banque mondiale, l'AID est une fiction sophistiquée. Appelée « association » et dotée de statuts, de fonctionnaires, de membres de gouvernements à profusion et de tous les signes extérieurs des autres agences internationales, elle n'est, pour le moment, qu'un fonds administré par la Banque mondiale » [7].

Les États-Unis apportent au départ 42% des fonds de l'AID, ce qui leur assure là-aussi la prédominance.

Parallèlement à la création de l'AID, le CAD (Comité d'aide au Développement de l'OCDE) est mis en place à Paris. Il s'agit de la structure qui « coordonne » l'aide au développement bilatérale des États les plus industrialisés. Le SUNFED est alors définitivement enterré, les États-Unis ont imposé les institutions qu'ils sont assurés de contrôler.

Financement de l' Association internationale de développement (AID)

L'AID n'emprunte pas sur les marchés financiers. L'argent qu'elle prête provient de dons fournis régulièrement par les pays membres (principalement les pays industriels les plus riches auxquels s'ajoute l'OPEP depuis les années 1970) et des remboursements qu'elle perçoit.

Tous les trois à quatre ans, les pays contributeurs reforment la cagnotte : c'est l'occasion de discussions de marchands de tapis. C'est surtout l'enjeu de gros débats au Congrès états-unien car c'est lui qui décide du montant accordé. Cela fait l'objet de nombreux

marchandages entre le Congrès, le gouvernement de Washington et la présidence états-unienne de la Banque mondiale/AID. Pourtant, les montants en jeu sont très modestes. L'intérêt de l'affaire est de s'assurer que l'argent prêté par l'AID revienne aux donateurs sous forme d'achats (aide liée) [8].

Eric Toussaint

[Partie 1](#)

[Partie 2](#)

[Partie 3](#)

[Partie 5](#)

[Partie 6](#)

[Partie 7](#)

Notes

[1] Cette partie est écrite sur la base de Van de Laar, Aart. 1980. *The World Bank and the Poor*, Martinus Nijhoff Publishing, Boston/The Hague/London, 1980, p. 56-59 ; Mason Edward S. et Asher, Robert E. 1973. *The World Bank since Bretton Woods*, The Brookings Institution, Washington, D.C., pp. 380-419 ; Gwin, Catherine. "U.S. relations with the World Bank, 1945-1992", in Kapur, Devesh, Lewis, John P., Webb, Richard. 1997. *The World Bank, Its First Half Century, Volume 2*, pp.205-209 ; Rich, Bruce. 1994. *Mortgaging the Earth*, Earthscan, London, p.77.

[2] Mason Edward S. et Asher, Robert E. 1973. p.384-385 ; Gwin, Catherine. in Kapur, Devesh, Lewis, John P., Webb, Richard. 1997. p.206 ; Van de Laar, Aart. 1980. p.57.

[3] Kapur, Devesh, Lewis, John P., Webb, Richard. 1997. *The World Bank, Its First Half Century, Volume 1*, p. 1127

[4] Van de Laar, Aart. 1980. p.57 ; Gwin, Catherine , in Kapur, Devesh, Lewis, John P., Webb, Richard. 1997. p.206 ; Mason Edward S. et Asher, Robert E. 1973. p.386-387.

[5] Kapur, Devesh, Lewis, John P., Webb, Richard. 1997. *The World Bank, Its First Half Century, Volume 1*, p. 1128

[6] "IDA was really an idea to offset the urge for SUNFED", Mason et Asher, p.386.

[7] Mason et Asher, p.380-381.

[8] Kapur, Devesh, Lewis, John P., Webb, Richard. 1997. *The World Bank, Its First Half Century, Volume 1*, p. 1149.

Articles Par : [Eric Toussaint](http://eric-toussaint.com)

A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, *Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible*, Syllepse, 2000, *Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les liens qui libèrent, 2017 ; *Bancocratie, ADEN, Bruxelles*, 2014 ; *Procès d'un homme exemplaire*, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; *Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui*, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres *AAA, Audit, Annulation, Autre politique*, Le Seuil, Paris, 2012 ; *La dette ou la vie, Aden/CADTM*, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca